

LE CHÂTELARD DE  
BOURG-SAINT-MAURICE  
(SAVOIE)  
DU NÉOLITHIQUE  
À L'ÂGE DU FER  
UN CAS DE SITE  
PERCHÉ À FONCTIONS  
MULTIPLÉS EN VALLÉE  
DE TARENTAISE

---

PIERRE-JÉRÔME REY  
JEAN-MICHEL TREFFORT  
SOLENN DE LARMINAT

Pierre-Jérôme Rey,  
Membre associé UMR 5204 EDYTEM, Le Bourget-du-Lac

Jean-Michel Treffort,  
INRAP Auvergne-Rhône-Alpes, Bron et UMR 5138 ArAr, Lyon

Solenn de Larminat,  
UMR 7299 Aix-Marseille Université, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence

#### **RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE**

Pierre-Jérôme Rey, Jean-Michel Treffort,  
Solenn de Larminat, « Le Châtelard de  
Bourg-Saint-Maurice (Savoie) du Néolithique  
à l'Âge du Fer. Un cas de site perché à  
fonctions multiples en vallée de Tarentaise »  
*Les Dossiers du Musée Savoisien* :  
*Revue numérique* [en ligne], 4-2018.  
URL : [http://www.musee-savoisien.fr/  
8676-rn-04-2018.htm](http://www.musee-savoisien.fr/8676-rn-04-2018.htm)



Figure 1. Vue d'ensemble des verrous glaciaires et des plateaux du Châtelard de Bourg-Saint-Maurice. Photographie P.-J. Rey.

Le Châtelard de Bourg-Saint-Maurice (Savoie, vallée de la Tarentaise, vers 900 mètres d'altitude) se trouve dans la vallée savoyarde de la Tarentaise, à quelques kilomètres à l'ouest de la ligne de crête des Alpes occidentales, sur la bordure nord du bassin de Bourg-Saint-Maurice. Il constitue l'un des rares habitats actuellement connus dans les vallées internes des Alpes françaises pour le Néolithique et les âges des métaux.

Installé dans la partie inférieure d'un versant raide, bien exposé au sud (fig. 1), il se présente comme une succession étagée de petits plateaux, entre 886 m et 976 m d'altitude (fig. 2), correspondant dans trois cas (Derrière-la-Motte/Entre-la-Motte, chef-lieu et Mollaret-des-Granges) à des ensellements comblés, adossés à des escarpements rocheux bien marqués dans le paysage et, dans un cas (Côte du Moulin), à une terrasse morainique. La superficie

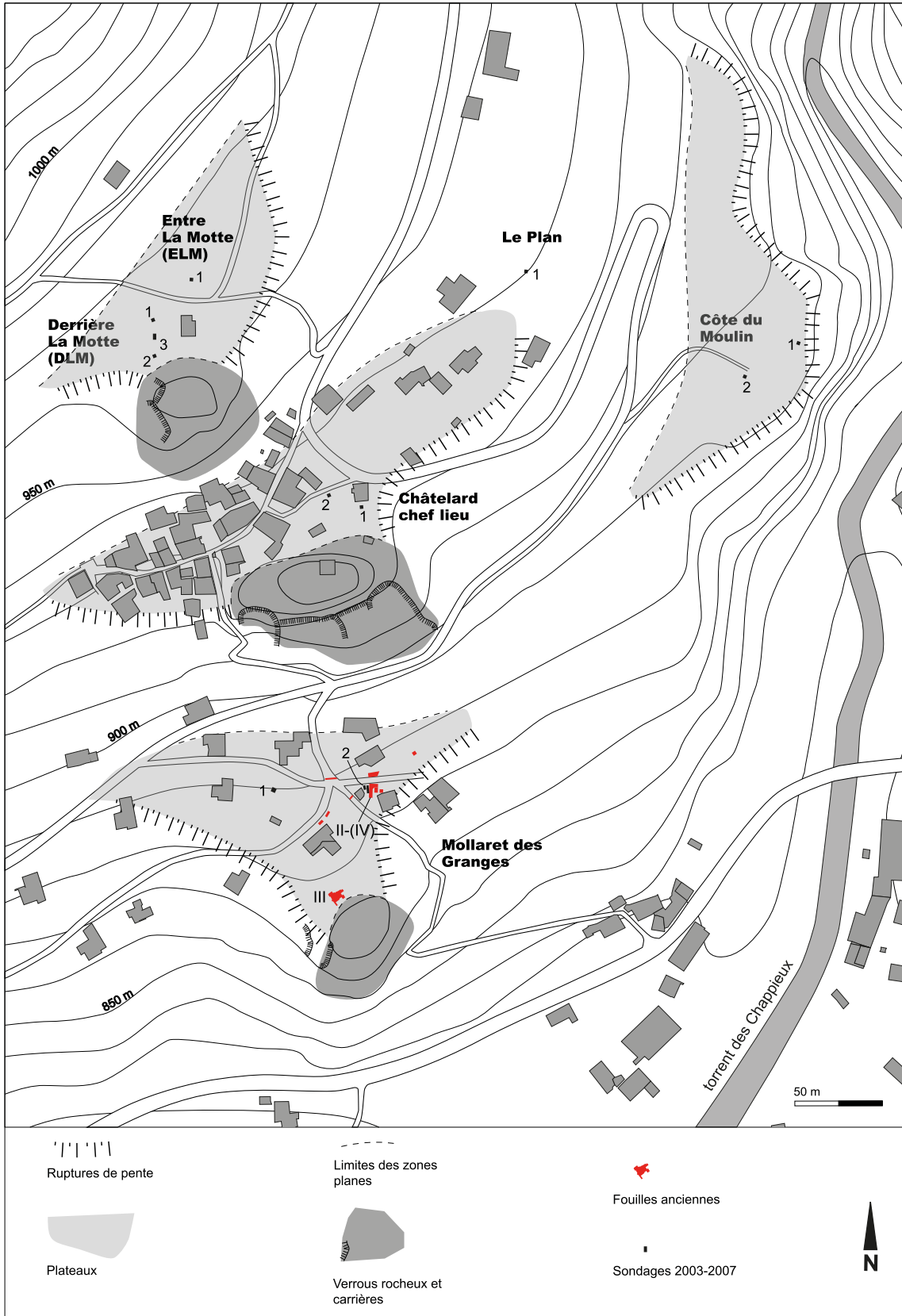


Figure 2. Plan général du site et implantation des divers sondages et zones de fouilles.  
 DAO P.-J. Rey.



Figure 3. Vue du sondage DLM 3 en cours sur le plateau supérieur du Châtelard de Bourg-Saint-Maurice. Photographie P.-J. Rey.

cumulée des zones de replats et de faible pente avoisine les cinq hectares. Dans un contexte géomorphologique peu propice aux véritables positions dominantes protégées sur tous leurs flancs, ce site constitue un bon exemple d'un type d'implantation fréquent dans les grandes vallées des Alpes occidentales : perché dans un versant, dominant les voies de communication et protégé par la raideur des pentes et la proximité d'incisions torrentielles marquées.

De premières fouilles assez peu documentées menées dans les années 1972-76 (dirigées par E. Dautheville-Guibal) ont révélés deux concentrations distinctes de sépultures à l'amont du verrou inférieur du Mollaret-des-Granges (chantier II(IV) et chantier III (fig. 2)). L'une d'elles (chantier III) a été réabordée de 1984 à 1988, lors d'une fouille d'une trentaine de mètres carrés dirigée par Pierre Ougier-Simonin (SHA d'Aime) occasionnant la mise au jour de plusieurs tombes du Bronze ancien et de sépultures plus récentes en coffre ou en

pleine terre<sup>1</sup>. Entre 2003 et 2007, à l'occasion du projet Interreg III « *Alpis Graia* : Archéologie sans frontière », l'analyse des données des fouilles anciennes a permis de sérier finement les occupations, et de mieux dater les deux concentrations de sépultures. Par ailleurs, onze nouveaux sondages de faible superficie (fig. 2) ont été réalisés sur l'ensemble des plateaux superposés du Châtelard<sup>2</sup>. À cette occasion, une stratigraphie très dilatée, comportant des niveaux d'occupations du Néolithique final, de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer, a été mise en évidence sur le plateau supérieur (DLM 1, 2 et 3 et ELM I (fig. 3)), tandis que la découverte de deux nouvelles tombes en coffre sur le plateau du Mollaret-des-Granges (sondage 2a-b), dans le secteur du chantier II(IV), confirme la présence d'une petite nécropole de type Chamblandes.

<sup>1</sup> Gély, Ougier-Simonin, 1993 ;

Ougier-Simonin, 1995

<sup>2</sup> Rey et al., 2012

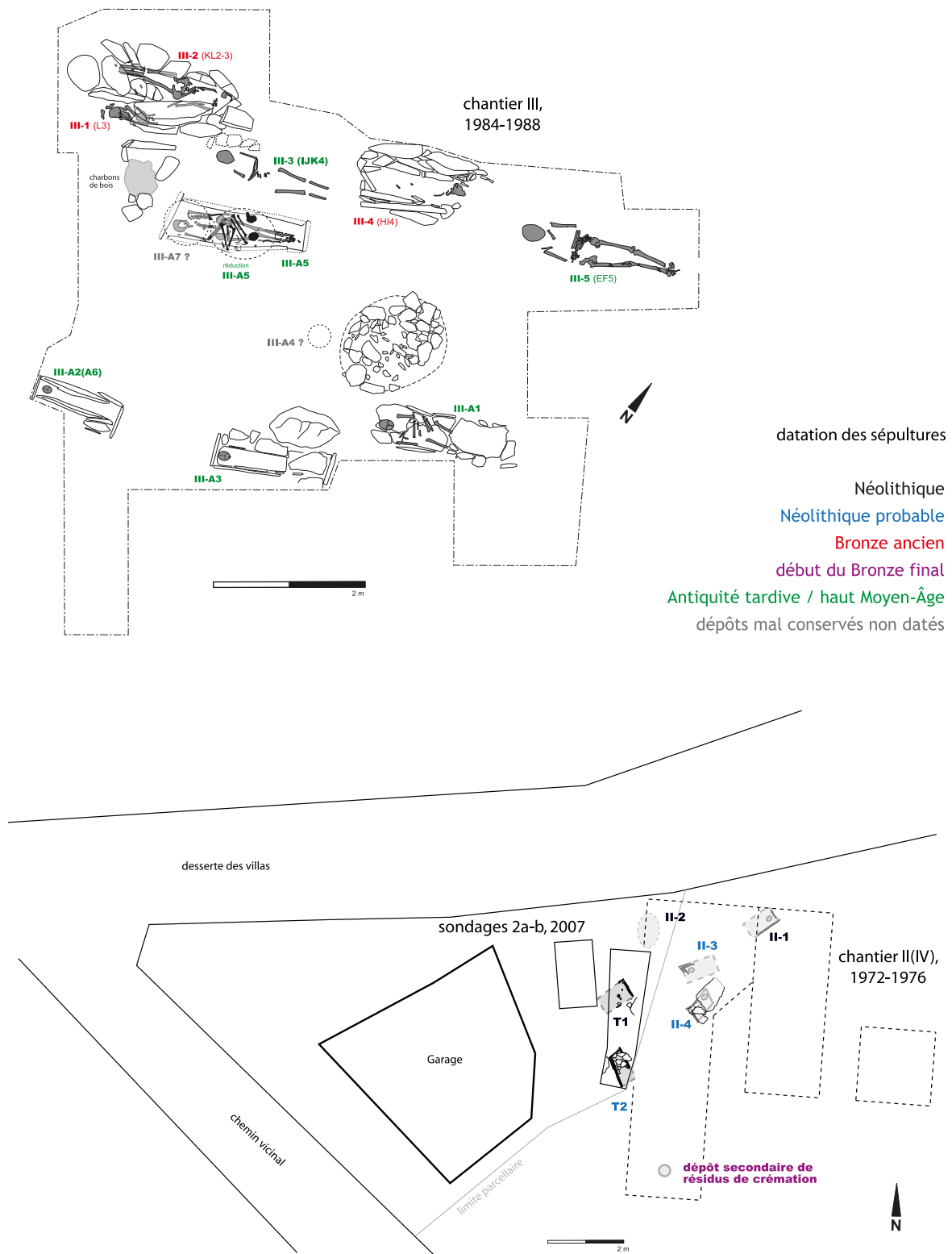


Figure 4. Plans et phasage chronologique des deux concentrations de tombes.  
DAO P.-J. Rey.





Figure 5. Dégagement de la sépulture T2 dans le sondage Mollaret des Granges 2. Photographie P.-J. Rey.

## LES SÉPULTURES

La première concentration de sépultures (chantier II(IV) (fig. 4) en bas) a livré 3 petits coffres (n° II-1, II-3 et II-4) et une possible inhumation en pleine terre (n° II-2) dont la typologie évoque le Néolithique moyen, ce qui a pu être confirmé par la réalisation de deux dates radiocarbone (tb II-1 Lyon-13416(SacA47148) :  $58000 \pm 35BP = -4727 - 4546$  cal BC ; tb II-2 Lyon-13417(SacA47149) :  $5705 \pm 35BP = -4677 - 4458$  cal BC). Un nouveau sondage implanté à proximité (sondage Mollaret-des-Granges 2b) a permis de retrouver deux nouvelles tombes (T1 et T2, non fouillées (fig. 5)), partiellement tronquées par l'érosion ou l'activité anthropique et attribuables à la même période (T1 : Ly-7457(SacA21345) :  $5645 \pm 35 BP = 4550 - 4360$  cal BC). Les orientations très diverses et parfois complètement opposées des petits coffres pourraient suggérer une durée d'utilisation assez longue, en cohérence avec l'étalement des résultats radiocarbone. Les datations des tombes II-1 et II-2 coïncident avec la première phase du phénomène Chamblandes et montrent l'extension rapide de ce rituel dans les vallées internes des Alpes. Enfin, les ossements prélevés dans les années 1970 indiquent que les quatre sépultures sont toutes des inhumations individuelles de sujets immatures décédés entre 4 et 9 ans<sup>3</sup>. En revanche, en 2007, il a été observé sur le terrain que les individus inhumés étaient des grands adolescents ou adultes.

<sup>3</sup> Schaefer *et al.*, 2009



Figure 6. La sépulture III-4 en cours de fouille en 1988. Photographie P. Ougier-Simonin, SHA Aime.

Dans le même secteur, un dépôt, constitué d'une grande jarre biconique contenant un petit gobelet cannelé fortement chauffé, témoigne de l'enfouissement de résidus de crémation dans une urne en céramique au cours du BF2a. Cette découverte intègre une série de sites funéraires qui révèlent une large diffusion de cette pratique à travers les Alpes occidentales au BF1 et au BF2a<sup>4</sup>, et contribuent ainsi à la mise en évidence de l'importance des influences italiques durant cette période.

Dans le chantier III ((fig. 4) en haut), deux structures funéraires sans mobilier, orientées au nord-est et caractérisées par des accumulations de grosses pierres, trouvent de nombreuses comparaisons régionales dans les tombes à architecture mixte de la seconde phase du Bronze ancien, qui associent un coffre en matériaux périssables à un entourage de pierres<sup>5</sup>. La première de ces structures présentait un remplissage complexe qui incluait au moins deux inhumés déposés successivement, un adulte

jeune (III-1), réduit sur le côté sud au moment du dépôt d'un second adulte (III-2). La seconde structure (III-4) contenait les restes très mal conservés d'un enfant de 5-9 ans (fig. 6)<sup>6</sup>. Aucun mobilier funéraire n'a été découvert mais les résultats radiocarbones (tb III-1 : LY4591 : 3550 ± 120 BP = 2300 – 1500 cal BC ; tb III-2 : Ly2551 (Oxa) : 3500 ± 30 BP = 1910 – 1740 cal BC) concordent bien avec la datation proposée.

Les autres sépultures découvertes dans le chantier III ((fig. 4) en haut), en coffre ou en plein terre et systématiquement orientées à l'ouest, appartiennent à une petite nécropole utilisée de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge.

## STRATIGRAPHIES, MOBILIERS ET PHASES D'OCCUPATION NON FUNÉRAIRES

Les quatre plateaux du Châtelard présentent des stratigraphies plus ou moins dilatées mais assez similaires. Les niveaux d'occupation s'interstratifient dans des séquences de colluvions plutôt fines qui surmontent un sol enfoui de teinte rouge, identifié par Bernard Moulin comme un sol brun fersiallitique. Plus ou moins tronqué, ce sol s'est formé sur des dépôts fins édifiés au sommet de placages morainiques (DLM-ELM), de dépôts fluvio-glaciaires (côte du Moulin) ou directement sur le substrat rocheux (Mollaret et chef-lieu). Le remplissage le plus dilaté et le mieux conservé a été mis en évidence dans le secteur de Derrière-la-Motte (DLM (fig. 7)).

<sup>4</sup> Vital, 1990

<sup>5</sup> Tchérémissinoff, 2006

<sup>6</sup> Schaefer *et al.*, 2009



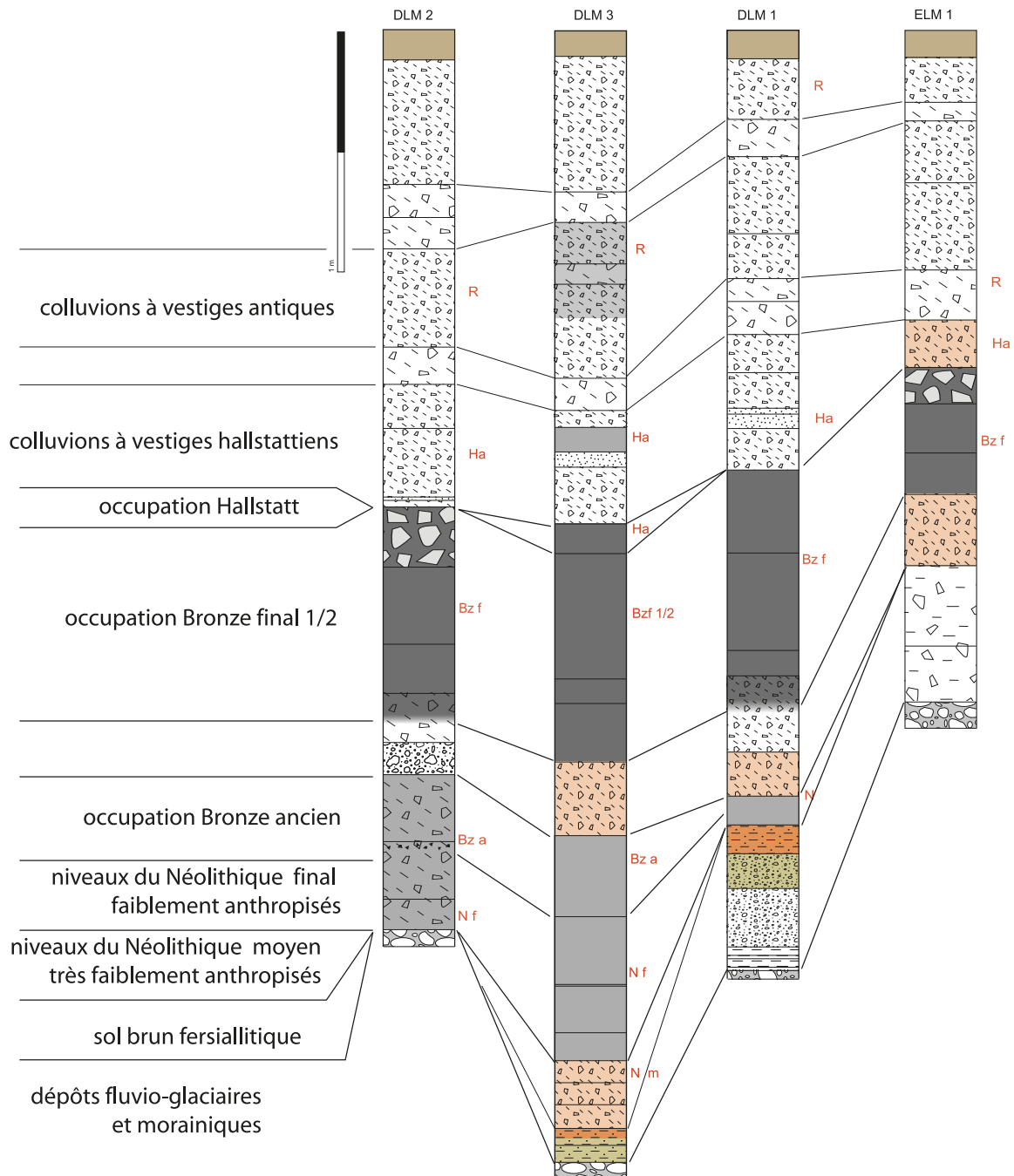


Figure 7. Logs stratigraphiques du locus DLM / ELM qui présente la stratigraphie la plus intéressante. DAO P.-J. Rey et B. Moulin.

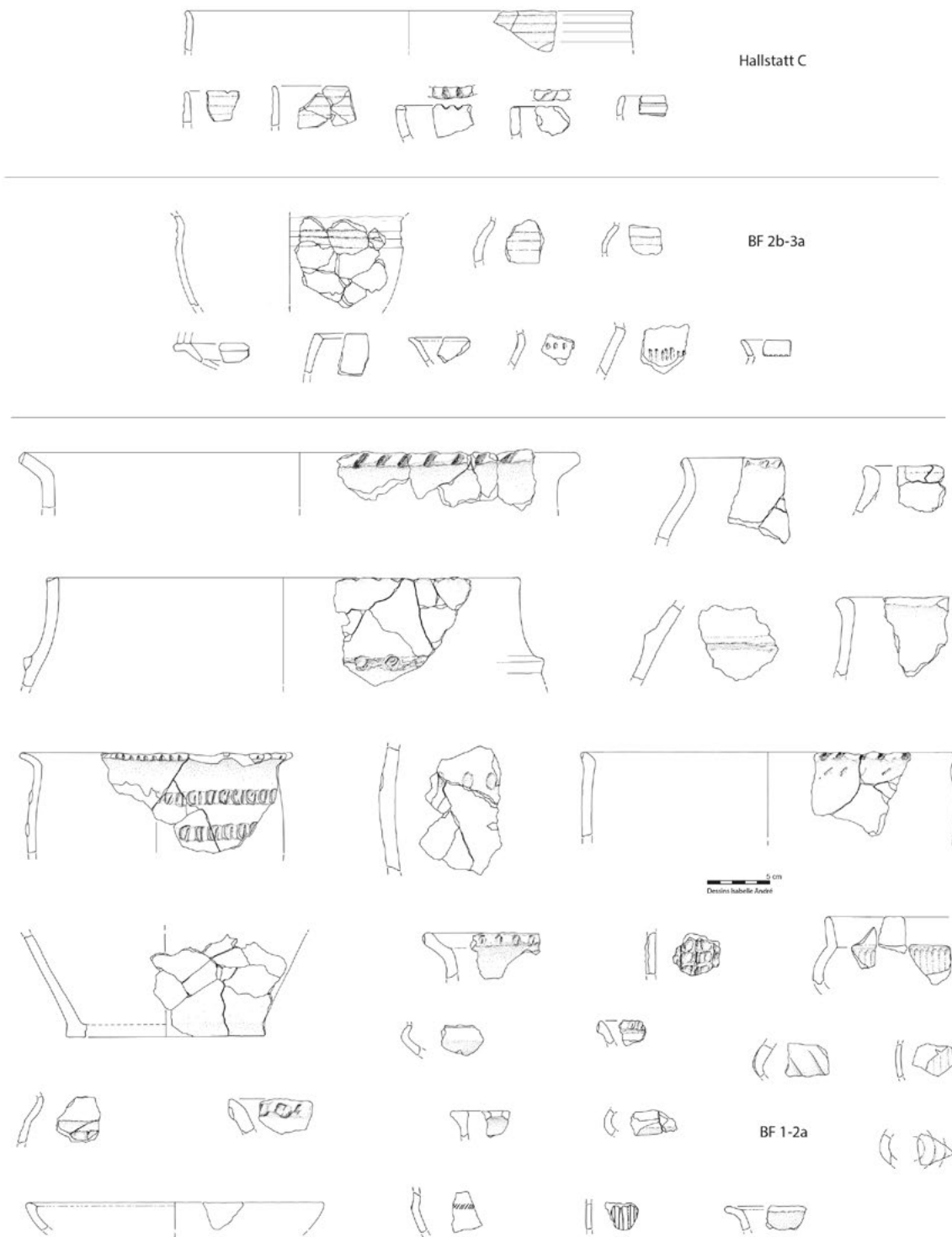


Figure 8. Sélection de mobilier céramique représentatif des occupations du Bronze final / Hallstatt C et issu des sondages 2003-2004. Dessins I. André et J.-M. Treffort.

Les dépôts archéologiques les plus anciens qui soient conservés (ELM-DLM, côte du Moulin et peut-être Mollaret) présentent des épaisseurs conséquentes mais restent assez pauvres en structures et en vestiges. Ces observations suggèrent plutôt des occupations peu intenses, non permanentes et/ou des activités spécialisées. Ils témoignent d'une fréquentation régulière du site du Néolithique final au Bronze ancien d'après les datations radiocarbone (DLM 2 niveau 18 : Ly-3071(Poz)  $3810 \pm 40$ BP  $2460 - 2130$  cal BC (cf. *Sorbus* sp.) ; DLM 3 interface niv. 20/21 : Ly-7462(SacA21350) :  $4435 \pm 30$  BP =  $3330 - 2920$  cal BC (*Quercus caducifolié*) ; DLM 3 niveau 15 : Ly-7461(SacA21349) :  $3465 \pm 35$  BP =  $1890 - 1690$  cal BC (*Prunus*)).

Dans les fouilles anciennes comme dans les sondages les plus récents, les rares mobiliers néolithiques discriminants renvoient généralement, au plus tôt, au Néolithique final, et souvent à une période récente dans le troisième millénaire. Les quelques artefacts qu'il est possible de rattacher à une sphère culturelle évoquent des influences du Fontbuisse, du Campaniforme et du Néolithique final de la plaine padane. Enfin, quelques décors impressionnés couvrants appartiennent probablement à des céramiques communes campaniformes. Le maigre mobilier issu de l'occupation du Bronze ancien est limité à des éléments assez ubiquistes.

La phase d'occupation suivante remonte au Bronze final - Hallstatt. Lorsqu'ils sont préservés (ELM-DLM), les niveaux d'occupations de cette période sont épais, sombres et présentent des structures nettes (foyers, trous de poteau), ainsi qu'une densité importante de vestiges. Ces observations montrent la présence d'un habitat élaboré, potentiellement permanent. L'analyse des vestiges céramiques issus des sondages récents et des fouilles anciennes indique l'existence d'une fréquentation assez

soutenue du site dès le début du BF1 (et probablement dès la fin du Bronze moyen), durant le BF2a, et qui perdure au BF2b (fig. 8). Un hiatus s'observe ensuite jusqu'au début du premier âge du Fer, qui se traduit par une nouvelle occupation importante du site (DLM3, foyer 2 : Ly-7037(SacA19590) :  $2585 \pm 30$ BP =  $820 - 590$  cal BC (*Pinus t. cembra*)). Enfin, les occupations plus récentes sont difficilement perceptibles dans les stratigraphies, sauf peut-être au Mollaret-des-Granges, où des soubassements de murs pourraient appartenir à l'Antiquité. Le mobilier recueilli sans contexte indique la poursuite de fréquentations plus ou moins marquées du site durant La Tène (et principalement La Tène finale), l'Antiquité (surtout le Haut-Empire) et le haut Moyen Âge.

## BILAN

---

L'ensemble des données recueillies sur les plateaux du Châtelard suggère un fonctionnement parfois parallèle de l'habitat et des dépôts funéraires. La nécropole néolithique constitue un jalon supplémentaire et particulièrement précoce qui s'insère entre les nécropoles Chamblandes valdôtaines, haut-savoyardes et bugistes. Elle témoigne d'une occupation diffuse de la vallée de la Tarentaise dès le début du Néolithique moyen. La séquence d'occupations du Châtelard de Bourg-Saint-Maurice est l'une des plus longues et des plus détaillées que l'on connaisse parmi l'ensemble des sites perchés recensés sur les deux versants du Petit-Saint-Bernard<sup>7</sup>. Entre le Néolithique et le Bronze Ancien, la fréquentation de ce type d'implantation concerne exclusivement le versant français. Du début du Bronze final au début de l'Antiquité, l'occupation de ces sites présente des fluctuations marquées, fréquemment synchrones. Les hypothèses d'explication font appel au contrôle des ressources minérales locales, ainsi qu'aux dynamiques socio-économiques à large échelle qui affectent cette zone de contact entre plaine du Pô et versant nord-ouest des Alpes. Dans l'état actuel des connaissances, le lien avec le contrôle des circulations est difficile à établir à notre échelle d'observation. Enfin l'étude en cours du mobilier assez abondant livré par le sondage de 6 m<sup>2</sup> réalisé sur le plateau supérieur (DLM 3), devrait permettre de mieux appréhender le rôle du site dans les relations transalpines au début du Bronze final.

---

<sup>7</sup> Rey et al., 2012

## BIBLIOGRAPHIE

---

- GÉLY B., OUGIER-SIMONIN P., «Nouvelles recherches sur la nécropole du Châtelard à Bourg-Saint-Maurice», *La Savoie avant l'histoire*, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie (SSHA) (Mémoires et documents ;XCV), 1993, pp.47-51
- OUGIER-SIMONIN P., «Le site du Châtelard de Bourg-Saint-Maurice», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie d'Aime*, n° 17, 1995, pp. 18-23
- REY P.-J., TREFFORT J.-M., DE LARMINAT S., «Le site néolithique et protohistorique du Châtelard de Bourg-Saint-Maurice (Savoie) : habitat perché et zone sépulcrale au pied du col du Petit-Saint-Bernard», *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 109, n° 4, 2012, pp. 731-766
- SCHAEFER M. C., BLACK S., SCHEUER L., *Juvenile Osteology : A Laboratory and Field Manual*, Elsevier :Academic Press, 2009, 384 p.
- TCHÉRÉMISSINOFF Y., *Les sépultures simples et plurielles du Campaniforme et du Bronze ancien dans le Bassin rhodanien et ses zones d'influences*, Oxford, Ed.Archeopress (BAR Int. Series, 1531), 2006, 155 p.
- VITAL J., «Nouvelles considérations sur la nécropole Bronze final de Champ-Croise à Chabestan (Hautes-Alpes) et sur les modes funéraires dans les Alpes occidentales du XVe au XIe siècle av. J.-C.», *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 87, n° 8, 1990, pp. 250-256